

Dans le cadre de la loi n° 2025-989 du 24/10/2025, l'entretien professionnel évolue et engage directement la responsabilité de l'employeur qui a pour obligation de le mettre en application dès le 1er octobre 2026.



**Faites de l'entretien professionnel un véritable outil de dialogue et de fidélisation pour accompagner l'évolution de vos talents en formant vos managers**

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les évolutions récentes de l'EPP
- Structurer et conduire un EPP efficace
- Formaliser l'entretien et assurer un suivi pertinent

## DEROULE DU PROGRAMME

### 1 - Cadrage et nouveautés de l'EPP

- Rappel des anciennes finalités de l'entretien professionnel
- Clarification des finalité actuelles de l'EPP
- Obligations, échéances, nouveautés, points de vigilance
- Rôle et responsabilités de l'employeur
- Implication du manager

### 2 - Conduite de l'entretien et posture managériale

- Préparer l'EPP
- Structurer l'échange
- Écoute active, questionnement, neutralité
- Ce qu'il convient de dire... et d'éviter

### 3 - Mise en pratique

- Étude de cas et mise en situation
- Débrief collectif et bonnes pratiques transférables

### 4 - Sécurisation et suivi

- Formalisme et outils
- Suivi des engagements
- Valorisation de l'EPP comme outil managérial

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports
- Échanges de pratiques
- Études de cas
- Mises en situations
- Fiche pratique « *L'essentiel de l'EPP pour le manager* »

## MODALITES

**Durée**  
3 heures

**Cible**  
Managers  
Encadrement de proximité

**Effectif**  
Groupe de 6 maximum

**Animation**  
Présentiel - distanciel

Pour toutes informations complémentaires  
Contact : Olivia LEGRAND 06.22.65.18.35 ou formailles.rh@gmail.com